

Monteur/-euse de faux-plafonds BF



Nature des tâches

Les monteurs et les monteuses de faux-plafonds montent de façon indépendante les revêtements de plafonds et de mur ainsi que les isolations. Ceux-ci étant composés de différents matériaux, bois, plâtre, métal, fibres minérales ou matériaux synthétiques, la connaissance de ces matières premières est essentielle. En tant que supérieur hiérarchique, ils sont responsables des groupes de montage qui sont chargés d'effectuer le travail de manière appropriée ainsi que de leur formation.

Conditions d'admission

a) apprentissage des métiers de la construction achevé et au moins deux années d'expérience pratique dans l'aménagement intérieur ou b) sans apprentissage professionnel : au moins 5 années d'expérience pratique dans l'aménagement intérieur.

Bonne capacité de représentation, goût pour le travail manuel, force et habileté physiques, autonomie, sens de la propreté dans le travail, qualités de dirigeant, acceptation de la diversité des lieux de travail.

Formation

Cours de préparation ; diplôme de fin d'études : examen professionnel EP.

Perspectives

Cours des associations professionnelles ; spécialiste en tapis, revêtements de sols et revêtements muraux EP ; chef/-fe poseur/-euse de revêtements de sols EP, conseiller/-ère spécialisé/-e dans la vente ; propre entreprise.